

**ARRÊTÉ DEP-2024-559 PORTANT NOMINATION DU JURY DE LA MENTION
COMPLÉMENTAIRE DE NIVEAU 4 MAQUETTES ET PROTOTYPES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 01 août 2022 portant création de la mention complémentaire de niveau 4 maquettes et prototypes ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1001 nommant les présidents de jurys de la mention complémentaire de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission de la mention complémentaire de niveau 4 maquettes et prototypes pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Rodolphe PORTEFAIX, inspecteur de l'Education nationale

Vice-présidente :

Madame Morgane HEMERY, professionnelle

Enseignants :

Monsieur James SIMPSON
Madame Stéphanie ETIENNE
Monsieur David GRATEAU

Monsieur Benoit LABBE
Monsieur Franck ROGER
Monsieur Frédéric BUISSON

Professionnels :

Monsieur Nicolas VINATIER
Monsieur Patrice ALLAIN
Monsieur Alain PODER

Monsieur Loïc BASBAYON
Monsieur Christophe BROUSSE
Monsieur Philippe GRENET

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 04 juillet 2024.


Frédéric MULLER